

Depuis l'instauration du plan «Lala Maghnia» sur le tracé frontalier
Le phénomène de la contrebande recule de moitié



Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3843 - Lundi 11 avril 2016 - Prix : 10 DA

Coupes africaines

**Le CSC et l'ESS
assurent, le MOB et
le MCO en difficulté**

Page 23

Agriculture/Précipitations

Les dernières pluies sauveront-elles la saison agricole ?

Page 4

Pétard mouillé

Par Mohamed Habili

Aucun des dirigeants européens, à part le Chef du gouvernement islandais, dont on ne peut dire qu'il pèse lourd dans la balance, n'a été de près ou de loin mis en cause dans ce pétard mouillé que sont les Panama Papers. Si le nom du Premier ministre britannique a été cité, c'est juste pour qu'on dise que le mouton noir des Cameron ce n'est pas lui, mais son père, au demeurant un retraité libre de faire fructifier son argent où bon lui semble. Il n'y a en effet aucune loi, que ce soit au Royaume-Uni ou dans le reste du monde, qui interdise de placer son argent dans ce qu'on appelle joliment les paradis fiscaux, qui après tout sont des endroits comme les autres, sauf que la fiscalité y est plus légère qu'ailleurs. Ce ne sont pas des zones de non-droit, mais des régions offrant aux «investisseurs», comme on ose les appeler, un avantage comparatif décisif en matière de taxation. Prenons deux pays européens au hasard : il y a des chances pour que l'un fasse figure de paradis fiscal par rapport à l'autre. Ainsi de la Suisse par exemple par rapport à la France, qui pratique une sorte de concurrence déloyale dans le domaine fiscal, dans le but évident d'attirer un maximum de Français fortunés désireux d'échapper à une fiscalité jugée par beaucoup d'entre eux confiscatoire. Le capital courant toujours après le profit, il ne faut pas s'étonner qu'il se délocalise là où le taux y est le plus élevé. Cela est vrai pour le capital sous ces deux espèces : financier et industriel.

Suite en page 3

Des accords signés et d'autres reportés

Alger et Paris avancent avec prudence

Alger assume sa décision de refus de visa au journaliste du *Monde*, l'expliquant par l'atteinte de ce dernier au Président Bouteflika. Cela n'a pas empêché la signature de trois accords de partenariat dans les secteurs du transport ferroviaire et agroalimentaire lors du troisième forum algéro-français. Cependant, d'autres projets ont été reportés, dont celui portant implantation d'une usine Peugeot en Algérie.

Page 2



Ph/D. R.

Energie

**Khebri appelle les investisseurs
à s'impliquer dans le domaine énergétique**

Page 5

Le peintre explore les consciences à travers une nouvelle exposition

**Malek Salah ou l'art
contemporain incarné**

Page 13

Des accords signés et d'autres reportés

Alger et Paris avancent avec prudence

■ Alger assume sa décision de refus de visa au journaliste du Monde, l'expliquant par l'atteinte de ce dernier au Président Bouteflika. Cela n'a pas empêché la signature de trois accords de partenariat dans les secteurs du transport ferroviaire et agroalimentaire lors du troisième forum algéro-français. Cependant, d'autres projets ont été reportés dont celui portant implantation d'une usine Peugeot en Algérie.

Par Nacera Chennafi

Dans son intervention durant les travaux de la 3^e session du CIHN, Abdelmalek Sellal a indiqué que le dialogue politique algéro-français «s'est considérablement consolidé et des avancées notables sont enregistrées dans de nombreux domaines». «Notre dialogue politique s'est considérablement consolidé et des avancées notables sont enregistrées dans de nombreux domaines», notamment en ce qui concerne «la mobilité avec la signature de l'accord relatif à l'échange des jeunes actifs qui permet à des diplômés d'acquies une expérience professionnelle dans les entreprises et des institutions des deux pays», a déclaré Sellal.

Lors du forum de partenariat algéro-français, Sellal a appelé les opérateurs économiques français à investir davantage en Algérie, affirmant que le gouvernement algérien était disposé à accorder toutes les facilitations nécessaires. Il a estimé que le niveau actuel des échanges entre les deux pays présente un «formidable potentiel humain et matériel qui laisse entrevoir des perspectives très prometteuses pour la coopération et la relation économique bilatérale». Pour le Premier ministre, le modèle entrepreneurial français correspond aux besoins de l'économie nationale, notamment pour «bâtir des projets rentables et mutuellement bénéfiques». Sellal a souligné également la nécessité de l'implication des opérateurs économiques pour le renforcement du partenariat stratégique entre

l'Algérie et la France. «La modernisation de l'appareil de production et des services passe impérativement par la construction d'un partenariat avec des opérateurs économiques qui ont la capacité nécessaire pour répondre aux attentes algériennes en matière d'intégration et de transfert du savoir-faire», a dit le Premier ministre. Pour atteindre ces objectifs, M. Sellal a insisté sur la nécessité de «développer la confiance» entre les deux partenaires.

De son côté, le Premier ministre français Manuel Valls a relevé «l'amitié indestructible» liant l'Algérie et la France et s'est dit «convaincu que ce qui a été initié par nos deux présidents est durable, surmontant tous les petits problèmes que parfois on veut nous créer».

Trois accords de partenariat ont été signés. Le premier concerne la création d'une joint-venture pour la production d'engrais phosphatés et l'aliment de bétail en partenariat entre l'entreprise Manadjim El Djazaïr (Manal), filiale du groupe Asmidal, et le groupe français, Roullier. Le deuxième porte sur l'extension de l'activité de l'usine d'assemblage et la maintenance de tramways (Cital), inaugurée en mai 2015, à l'engineering, la fabrication et la maintenance d'autorails en vue de destiner une partie de la production à l'exportation. Quant au troisième accord, il porte sur la création d'une usine pour la production industrielle, le conditionnement et la commercialisation en Algérie et à l'international des produits de la marque Lesieur (groupe Avril), spécialisée dans l'agroalimentaire.

Cependant, l'implantation d'une usine Peugeot en Algérie, comme prévu dans les négociations entre les deux pays, ne sera pas pour demain. Pourtant, la signature de cet accord était prévue pour le sommet France-



Ph/D. R.

Algérie qui s'est tenu hier à Alger. Dans ce cadre, le ministre de l'Industrie, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé hier que d'autres accords devraient être signés dans un «proche avenir» dont le projet d'implantation d'une usine PSA (Peugeot-Citroën) en Algérie sans donner de précisions sur les raisons de ce report. Il s'agit aussi du projet qui devrait regrouper le groupe industriel public national des industries métallurgiques «lMetal» et le français «Air Liquide», pour la création d'une société mixte de production de gaz industriels pour les besoins des usines de sidérurgie d'El Hadjar (Annaba) et de Bellara (Jijel). «Il reste encore quatre ou cinq projets qui sont en fin de discussions», a dit le ministre.

De son côté, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a

annoncé qu'un grand projet dans l'industrie pétrochimique devrait faire l'objet, dans les prochains mois, d'un partenariat entre le groupe Sonatrach et le groupe français Total.

M. Valls a déclaré que son pays voulait «rester le partenaire économique majeur de l'Algérie», une manière pour les Français d'exprimer leurs craintes par rapport à la montée des Chinois en Algérie en matière de partenariat. Valls n'a pas nié que 6 000 entreprises françaises font du commerce avec l'Algérie et environ 500 autres y sont installées.

D'autre part, la question de refus d'octroi de visas à deux journalistes français a été soulevée hier lors de la conférence conjointe animée par MM. Sellal et Valls. Sellal a expliqué que la décision de refus de visa à un journaliste du quotidien français

Le Monde a été prise parce que ce journal s'est permis de «porter atteinte à l'honneur et au prestige de l'une des plus importantes institutions du pays, gratuitement, puisque l'information était fautive et non fondée». Il ajoutera : «On a porté atteinte à un symbole de ce pays, au Président de ce pays, connu pour avoir été tout jeune un des plus grands combattants pour l'indépendance du pays». Valls a préféré l'apaisement, indiquant : «J'ai déjà eu l'occasion d'exprimer mes regrets», a-t-il dit. «Les messages sont passés, tournons-nous vers l'avenir».

Au sujet du Sahara occidental, une question de divergence entre les deux pays, Sellal a réitéré le soutien de l'Algérie à un règlement juste et durable du conflit.

N. C.

Gare routière de Béjaïa Débrayage des travailleurs

LES 37 travailleurs de la Société de gestion des gares routières (Sogral) exerçant au niveau de la gare routière de Béjaïa ont étamé, hier, un mouvement de grève pour protester contre un certain nombre de problèmes. Bien que le transport de voyageurs n'ait pas été affecté, cette action a eu un grand impact dans la région. Les grévistes réclament de leur direction générale la prise en charge d'un bon nombre de revendications, à commencer par «l'arrêt des pressions exercées sur les travailleurs, le versement de certaines primes et heures supplémentaires, la prise en charge de l'insécurité, etc.». Tous les guichets étaient fermés hier au niveau de la gare routière, selon des échos. Les voyageurs étaient orientés directement vers les bus pour acheter leurs tickets.

H.C.

Elargissement des gorges de Kherrata

Le wali mécontent de la lenteur des travaux

Le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, n'a pas manqué d'exprimer hier son mécontentement face au retard enregistré par les entreprises algérienne et turque dans l'avancement des travaux du chantier d'élargissement des gorges de Kherrata, lancé en septembre de l'année dernière. Il a fait part de son insatisfaction quant à la cadence des travaux aux responsables des deux entreprises qui travaillent, pourtant, en H24. Il a demandé à l'entreprise turque en charge de leur exécution de prendre toutes les mesures nécessaires pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin d'accélérer les travaux en vue de les terminer dans les délais contractuels. «Même si le chantier fonctionne en H/24, cela reste insuffisant», a affirmé le chef de l'exécutif de wilaya qui a souligné être venu sur le terrain pour «booster les chantiers et trouver des solutions aux problèmes posés».

«Des problèmes, dit-il, solvables». Concernant le manque de quelques matériaux, notamment l'acier qui est rare sur le marché national, le wali a indiqué que «l'entreprise peut se charger de son importation même dans les pays voisins». Pour rappel, ce projet entre dans le cadre de la modernisation de la RN 9 reliant Béjaïa à Sétif et les travaux vont être menés sur une longueur de 7,6 km. D'une enveloppe financière de près de 5 milliards de DA, il comprend trois lots : routes, ouvrages d'art et un tunnel de 260 mètres linéaires. Les gorges de Kherrata avaient été réalisées, rappelons-le, durant la période coloniale, en 1945. Cette route est très fréquentée par les automobilistes qui rallient la wilaya de Sétif et vice versa (Béjaïa). Elle avait fait l'objet, durant les années 80, de travaux d'extension par le creusement d'un tunnel. Cependant, ce tronçon reste très dan-

gereux et étroit. Le dédoublement de cette route du côté de la wilaya de Sétif a été achevé, il reste la partie concernant la wilaya de Béjaïa, à partir de la commune de Souk El-Tenine. Une fois élargi, ce tronçon va permettre une meilleure fluidité de la circulation ainsi que la réduction du nombre des accidents dans la région. A noter que lors d'une virée effectuée à la zone d'activités de la municipalité hier, le wali s'est enquis de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un complexe touristique et de loisirs, un centre de contrôle technique et un abattoir industriel. Sur les lieux, il a instruit la directrice de l'industrie de la wilaya d'engager une étude sur une site foncier se trouvant à proximité de l'ex-Sonipec de Kherrata. Il a également exhorté les investisseurs à s'organiser en association pour pouvoir prendre en charge leurs doléances.

– Depuis l'instauration du plan «Lala Maghnia» sur le tracé frontalier –

Le phénomène de la contrebande recule de moitié

■ Le plan «Lalla Maghnia», instauré depuis la fin janvier 2016 par la gendarmerie pour lutter efficacement contre la contrebande sous toutes ses formes, a donné des résultats satisfaisants, réduisant considérablement ce phénomène jusqu'à 50%.

De notre envoyée spéciale à Tlemcen, Louiza Ait Ramdane

Le trafic de drogue à la frontière algéro-marocaine a pris de l'ampleur durant ces dernières années, à tel point que les deux pays se livrent à de véritables guerres de dispositifs. Des réseaux de contrebandiers avides de gain facile s'adonnent au trafic de drogue, de véhicules, de carburant, de produits de consommation et... de téléphones portables. C'est à Maghnia que «saigne» depuis des lustres notre économie nationale. Mais le mal vient du royaume chérifien qui persiste à travers l'utilisation de nouveaux modes opératoires. Face à cette délicate situation, l'Algérie a renforcé ses dispositifs de lutte contre toutes formes de contrebande et les résultats sont là. La mise en place de nouvelles mesures, en l'occurrence, le plan «Lala Maghnia» a permis de réduire ce phénomène de moitié, selon le colonel Abdelhamid Kerroud, chargé de communication de la Gendarmerie nationale. Ce dispositif s'ajoute aux autres mesures initiées, ces dernières années, et qui portent sur la réalisation de tranchées et d'obstacles pour faire face à la contrebande et au trafic de drogue. Ce nouveau dispositif repose sur une révision des plans de surveillance et de sécurité au niveau des frontières, sur le renforcement de toutes les unités d'intervention et leur dotation de moyens de contrôle et d'équipements nécessaires pour neutraliser les réseaux spécialisés dans la contrebande. Outre ces mesures, il a été procédé à la démolition de toutes les constructions illicites qui servaient de lieu de stockage de carburant et autres produits destinés à la contrebande. Au total, 17 hangars de stockage de toutes sortes de produits destinés à la contrebande ont été démolis par les services de la gendarmerie depuis le lancement du plan. L'opération de démolition continue pour raser tous les hangars



PH/D. R.

existants dans les 45 villages que compte Maghnia. Le plan a permis également de réduire l'intervalle de distance entre les postes de contrôle des GGF, installés sur les frontières, par son renforcement des unités d'intervention. Des camps sont installés sur des points chauds connus par le grand trafic, précise le même officier. Leur mission : la sécurisation de la bande frontalière h24 par des patrouilles et des barrages, notamment durant la nuit. L'opportunité nous en a été donnée par l'invitation du commandement de la Gendarmerie nationale de découvrir ce nouveau plan mis en place sur les frontières algéro-marocaines.

Multiplications des opérations coup-de-poing dans des villages proches de la bande frontalière

Cette mesure est accompagnée également par l'intensification des enquêtes judiciaires pour permettre la résolution d'un maximum d'affaires. «Ces efforts se poursuivent avec l'élargissement des tranchées en profondeur et en largeur pour barrer le chemin aux trafiquants», indique le même officier. «Le plan est un

forcing sur les frontières algéro-marocaines, pour accentuer la pression contre les contrebandiers afin de préserver l'économie nationale», a expliqué le colonel Kerroud. Le résultat de l'opération est perceptible, voire probant. Sa mise en place à Maghnia et Naâma a pu donner ses fruits puisqu'elle a permis de réduire la contrebande de 40 jusqu'à 50%, explique le lieutenant-colonel Refada Mohamed Salah, commandant du groupement territorial de la wilaya de Tlemcen, lors d'une conférence de presse. En effet, toutes les pistes de transit ont été fermées et quadrillées, ce qui a permis de revoir à la baisse la contrebande au niveau de toutes les wilayas de l'ouest. 586 opérations ont été menées par les services de la gendarmerie, lesquelles ont donné lieu à l'arrestation de 688 contrebandiers et la saisie de 1 235 litres de carburant, durant les trois premiers mois de l'année en cours, contre 45 870 durant la même période de l'année écoulée. La demande sur le carburant a baissé, explique l'officier supérieur qui fera savoir que parmi les 4 400 camions-citernes qui approvisionnaient la wilaya de Tlemcen en carburant, il n'en reste que 2 250. Les accidents de la route ont connu également une

baisse de 30% suite au renforcement du plan sécuritaire existant à travers le plan «Lala Maghnia». S'agissant de la wilaya de Tlemcen, 74 affaires ont été enregistrées par les services de la gendarmerie, lesquelles ont donné lieu à l'arrestation de 95 contrebandiers, la saisie de 1 661 kg de cocaïne et 2 217 comprimés, la même période. La Gendarmerie nationale a accru la surveillance des frontières, ce qui a réduit considérablement l'efficacité des réseaux qui activent sur le tracé frontalier. Ce qui poussent les contrebandiers à opérer à chaque fois des changements dans leurs méthodes afin d'assurer leur survie et trouver de nouveaux moyens. «A chaque fois que les unités des gardes-frontières intensifient les opérations sur le terrain pour traquer les contrebandiers, ces derniers ripostent, explique le lieutenant-colonel Refada Med Salah. Maintenant que le tracé frontalier est mieux sécurisé, il reste les zones accidentées, où la montagne est largement utilisée par les contrebandiers pour acheminer la drogue. Une situation à laquelle il est important aujourd'hui de trouver une solution pour sécuriser ces zones.

L.A.R.

LA QUESTION DU JOUR

Pétard mouillé

suite de la page Une

Les délocalisations industrielles, qui ont causé beaucoup de tort aux économies occidentales, répondent à la même logique que les transferts de capitaux dans les paradis fiscaux. Pour peu qu'on y regarde, elles sont en fait bien plus répréhensibles, plus dommageables en tout cas pour les pays qui les subissent, puisqu'elles y détruisent des emplois et des savoir-faire, souvent des branches entières d'industrie, que les honteux placements financiers dans les paradis fiscaux. Dans les pays anciennement industrialisés, les classes laborieuses ont eu le temps d'arracher par leurs luttes des droits, ce qui s'est traduit par des améliorations en termes de niveau de vie. Ces acquis ont érodé les taux de profit. De là la fuite des capitaux industriels dans les pays en développement où le travail est encore très bon marché. Le capitalisme peut aussi bien développer une économie que la détruire. Cela dépend non pas de la bonne ou de la mauvaise volonté des entrepreneurs mais du taux de profit, le dieu unique du mode production capitaliste, le seul détenteur ici-bas du pouvoir de lier et de délier. Cette loi fondamentale du capitalisme fait de chacun de ses pratiquants un apatride en puissance. Qui a beaucoup d'argent, et en veut encore, n'a pas de pays fixe. Son pays, c'est là où se trouve son argent, lui-même gouverné par le taux de profit, qui fluctue dans l'espace, dans le temps, et au gré des circonstances. Ceux qui croient que les pseudo-révélation de Panama Papers vont y changer quoi que ce soit n'ont encore rien compris au capitalisme. Il ne sera rien fait pas même contre les «paradis fiscaux», car un pays est toujours le paradis fiscal d'un autre. Voilà pourquoi cette affaire n'est que manipulation. Je n'en veux pour preuve que les photos infamantes de chefs d'Etat, dont aucun n'est occidental. A croire que dans la liste interminable des clients de cabinet d'avocats panaméen, il n'y a quasiment que des Chinois, des Russes, des Syriens, des Algériens, et tutti quanti.

M. H.

Solidarité nationale

Mounia Meslem insiste sur la prise en charge de tous les enfants handicapés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, M^{me} Mounia Meslem Si Amer, était, hier, à Tizi Ouzou en visite d'inspection des projets et structures relevant de son secteur. Elle a entamé sa visite par l'inauguration du centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux de Tadmaït (17 km à l'ouest de Tizi Ouzou) qui accueille 59 pensionnaires. Elle s'est rendue ensuite en Haute

Kabylie, notamment dans les localités de Yatafènen, Akbil et Aïn El Hammam. Sur place la ministre a visité des structures de santé, de jeunesse, un autre établissement associatif destiné aux enfants inadaptés mentaux et inauguré une cellule de proximité et de solidarité. M^{me} Mounia Meslem Si Amer a saisi l'occasion pour distribuer des équipements acquis dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Au programme de la visite de la

ministre figurait également la commune de Tizi Ouzou pour rencontrer le patronat (les chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture, de l'artisanat et des métiers). Un salon de l'Agence nationale de gestion des microcrédits (Angem) s'est tenu au jardin du colonel Mohand-Oulhadj (face au siège de la wilaya). M^{me} Mounia Meslem Si Amer devait rencontrer, à l'heure où nous mettons sous presse, des animateurs du

mouvement associatif à caractère social et humanitaire au niveau de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri pour prendre connaissance de leurs préoccupations dans le cadre de l'accomplissement de leurs missions associatives. La ministre avait insisté, lors de l'inauguration du centre psychopédagogique pour enfants inadaptés mentaux de Tadmaït, sur l'importance de prendre en charge toute la population

enfantine souffrant de différents handicaps sans qu'ils aient à attendre. Elle a également instruit les responsables locaux de son secteur d'ouvrir ce genre de centres afin de rapprocher ces lieux des enfants handicapés dans les localités les plus reculées de la wilaya de Tizi Ouzou. Nous reviendrons sur cette visite dans nos prochaines éditions.

Hamid M.

Port d'Alger Les Forces navales exécutent un exercice de sauvetage en mer

LE COMMANDEMENT des forces navales a organisé hier un exercice démonstratif de recherche et de sauvetage, en rade du port d'Alger, suivi d'une enquête nautique avec la présence d'observateurs nationaux et étrangers, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). L'exercice vise «la préparation des moyens humains et matériels pour tous les intervenants, militaires et civils, à tous les niveaux avec pour objectifs la consolidation de la coopération et coordination des actions entre le CNOSS, les structures militaires et les organismes civils concernés, l'entraînement et la dynamisation du CNOSS (Alger), à la conduite des opérations de recherche et sauvetage en mer», a-t-on précisé. Il s'assigne également «le perfectionnement des procédures de communication entre les différents secteurs concernés par le SAR maritime, ainsi que l'enrichissement de l'expérience acquise dans les domaines de surveillance et de sauvetage en mer».

«L'évaluation de l'état de préparation des intervenants, des délais d'intervention et des techniques de recherche et de sauvetage en mer, de même que l'évaluation des résultats relatifs à la mise en œuvre de l'organisation locale, régionale et nationale» figurent également parmi les objectifs visés par cet exercice.

Il s'agit aussi de «tester l'efficacité des moyens d'interventions existants à tous les niveaux et de maîtrise des procédures d'enquête nautique».

S'agissant du scénario de l'exercice, la même source explique que «le Commandant du car-ferry (Tarek Ibn Ziad) en provenance de Marseille (France), émet un SOS faisant état d'un incendie à bord au niveau d'un compartiment adjacent à la salle des machines. Aussitôt, le CNOSS met en alerte les moyens d'intervention SAR (navals, aériens et terrestres), et informe les membres du comité SAR, un membre de l'équipage manque à l'appel, plusieurs blessés parmi les passagers et membres d'équipages et une panne moteur sont signalés». Cet exercice «intervient dans le cadre des activités de préparation au combat des Forces navales exercice 2015-2016 et la mise en œuvre des plans de coopération du Centre national des opérations de surveillance et de sauvetage (CNOSS) avec l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs», note le communiqué.

«Une vaste zone de la Méditerranée occidentale, en matière de recherche et de sauvetage en mer, a été mise sous la responsabilité de l'Algérie par son adhésion à la convention de Hambourg en 1982 et par la ratification de la convention SOLAS de 1974. Elle est appelée à honorer ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale», rappelle la même source.

Hani T.

Agriculture/Précipitations

Les dernières pluies sauveront-elles la saison agricole ?

■ «Au vu des dernières précipitations qui ont été plus que satisfaisantes, la saison agricole sera principalement sauvée cette année surtout s'il y a au cours de ce mois d'avril d'autres pluies», a déclaré hier matin Fouad Chahat, directeur général de l'Institut national d'agronomie sur les ondes de la Chaîne III.

Par Yacine Djadel

En effet, selon lui on ne peut qu'être optimiste quant à la sauvegarde de la production agricole de cette année qui sera, néanmoins, relativement moyenne cette saison à cause des dégâts occasionnés par les précédentes sécheresses et ce, notamment à l'ouest du pays. A cet effet, M. Chahat souligne que «bien que la saison agricole soit globalement sauvée cette année, nous avons, toutefois, besoin d'autres quantités de pluie pour les mois à venir dans la mesure où notre agriculture est une agriculture majoritairement pluviale (à 80% au plus)». L'orateur ajoute qu'au vu de ce constat «cela signifie que nous sommes, non seulement fortement dépendants, en matière de production, des quantités de pluie qui tombent, mais aussi de leur répartition dans le temps». Pour sortir donc de cette dépendance à la pluie afin d'arroser nos terres agricoles, toujours selon le directeur général de l'INRA, une politique et stratégie de développement adéquate est à mettre en place pour résoudre ce problème. Une technique d'irrigation d'appoint a, cependant, été mise en place par l'Etat, et ce depuis une dizaine d'années pour sortir l'agriculture algérienne de cette dépendance pluviométrique. Toutefois, l'objectif qui était, dans un premier, d'atteindre les deux millions d'hectares de terre irriguées, n'est, pour l'instant, qu'à un million cent cinquante mille. C'est dire la lenteur de cette résolution, et ce, malgré son avantage. A ce propos, M. Chahat explique que cette technique reste des moins faciles à réaliser, d'où tout ce temps écoulé depuis son application.



Ph/Zalouk

Rappelant au passage les efforts faits dans ce sens par l'Algérie ces vingt dernières années en matière de politique hydraulique, néanmoins, pour ce dernier, des systèmes d'irrigation par les barrages d'eau sont encore à mettre en place. «Etre passé de 50 000 hectares à un 1 150 000 hectares en moins de 20 ans est un exploit digne d'être mis en évidence, mais cela reste insuffisant. C'est pour cela qu'on doit aller vers l'objectif que le secteur s'est fixé (2 millions d'hectares) qu'on doit réaliser pour ces 5 prochaines années en collaboration avec les services d'hydrauliques. Cela se fera en utilisant bien sûr et de manière intelligente les nappes phréatiques», a ajouté la même source. Par ailleurs, pour ce qui

est des endroits dotés de réserves non renouvelables en eau, comme c'est le cas du Grand Sud algérien, M. Chahat affirme que les terres du Sud, bien que munies de nappes phréatiques non encore toutes exploitées, alimentent déjà le marché agricole du nord en plusieurs variétés de fruits et légumes, nonobstant tous les efforts majeurs encore à diriger vers cet endroit afin de mieux exploiter ces nappes qui, rappelle-t-on, ne se renouvellent pas une fois consommées. La modernisation du secteur agricole de manière générale, en plus de son système d'irrigation, est à cet effet remis à l'ordre du jour par M. Chahat qui, selon lui, est une survie pour la sécurité alimentai-

re du pays dans la mesure où si l'on ne procède pas à l'agriculture de masse en améliorant ce secteur avec des techniques modernes d'exploitation, nous serons toujours sous la menace de la dépendance de l'extérieur. Il ajoute, d'ailleurs à ce sujet, qu'«il est clair qu'il faut arriver à minimiser nos besoins en importation dans le domaine agricole». En somme, en dépit de toutes les améliorations qui restent à faire en vue de fructifier l'agriculture du pays, une chose est sûre : la saison de cette année se portera donc mieux, et est loin des inquiétudes suscitées dernièrement par des professionnels du domaine, et ce, grâce encore une fois aux dernières précipitations.

Y. D.

Institut national du rein de Blida

Les premières interventions entamées dans un mois

Les premières interventions chirurgicales seront entamées dans un mois à l'Institut national du rein et de greffe d'organes de Blida, a annoncé hier son chef de projet, le Professeur Tahar Rayane. Cet institut va entrer en activité «dès l'achèvement, d'ici un mois, des travaux d'étanchéité actuellement en cours», a-t-il indiqué à l'APS, précisant que les premières interventions chirurgicales programmées «concernent l'urologie et la néphrologie, avant d'étendre les opérations aux autres pathologies dont le traitement relève de l'institut».

Une liste d'attente de deux cent malades est déjà élaborée dans cet établissement de santé publique, a signalé le P Rayane, estimant que cet institut d'une capacité d'accueil de 200 lits est «à même de répondre aux besoins d'un important nombre de malades, annuellement». La prise en charge de l'urologie et de la néphrologie pédi-

atriques constituent un «acquis d'extrême importance» pour le même institut, a-t-il souligné, précisant que ces deux spécialités «ne sont pas prises en charge actuellement par aucun établissement de santé publique en Algérie».

«L'une des plus grandes satisfactions de l'Institut national du rein et de greffe d'organes réside dans ce volet pédiatrique, car cela va soulager des milliers de familles ayant des enfants nécessitant des soins adaptés en la matière», s'est-il félicité.

Il a ajouté, à cet égard, que des parents qui étaient contraints de soigner leurs enfants à l'étranger, avec tout ce que cela exige comme dépenses onéreuses, seront «certainement soulagés avec la mise en service effective de l'institut».

L'Institut national du rein et de la greffe d'organes de Blida, dont le projet a été initié en 2001 par le président de la République,

Abdelaziz Bouteflika, qui avait procédé à la pose de sa première pierre en 2006, devait entrer en activité en mars dernier, mais la cadence des travaux relatifs à son aménagement intérieur ont retardé l'échéance.

«Les travaux d'aménagement avancent à un rythme appréciable actuellement et l'institut entrera en activité au cours de la première quinzaine du mois de mai prochain», a assuré le même responsable. Le Professeur Rayane a, en outre, émis le souhait de voir le problème du statut juridique de l'institut, dépendant du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, et de celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, réglé «dans les meilleurs délais» afin de lui permettre d'«accomplir pleinement sa double mission de soins et de recherche scientifique spécialisée».

Fouad G.

Energie

Khebri appelle les investisseurs à s'impliquer dans le domaine énergétique

■ Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, a convié, samedi de Laghouat, les investisseurs nationaux à «s'impliquer» dans le domaine énergétique en Algérie.



Ph. A. D. R.

renouvelables, solaire et éolien notamment, en vue d'exploiter ces énergies dans la satisfaction des différents besoins.

S'agissant du marché international du pétrole, le ministre de l'Energie a indiqué qu'une réunion sera tenue, le 17 avril courant à Doha (Qatar), avec la participation des pays producteurs du pétrole pour examiner et se concerter sur le gel de la production et le rééquilibrage du marché. M. Khebri a, lors de sa visite dans la wilaya de Laghouat, inspecté le centre d'enfutage du gaz butane de la zone industrielle du chef lieu de la wilaya, opérationnel depuis 2000 dans le cadre de l'investissement privé, pour une production de 1 400 bonbonnes par jour, et couvre 46 points de vente, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Dans la commune d'El-Kheneg, le ministre a inauguré une centrale électrique utilisant l'énergie solaire et réalisée par trois entreprises chinoises.

D'un montant d'investissement de près de quatre milliards DA, cette station assure une production électrique de 20 mégawatts, a-t-on fait savoir. Sur site, M. Khebri a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation, dans un délai de 8 mois,

d'une centrale similaire d'un montant d'investissement de 7,8 milliards DA pour la production, en perspective de 60 mégawatts. Le ministre de l'Energie, a, au terme de sa visite d'une journée dans la wilaya de Laghouat, inauguré un transformateur électrique installé dans la zone d'activités de la commune de Laghouat.

D'une capacité de 60 kilovolts, cette nouvelle installation électrique a nécessité un investissement de 600 millions DA, selon la fiche technique du projet. Y. G./APS

Habitat Tebboune reçoit les ambassadeurs qatari et canadien à Alger

LE MINISTRE de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a reçu samedi les ambassadeurs du Canada et du Qatar à Alger, respectivement M^{me} Isabelle Roy et Ibrahim Ben Abdelaziz, a indiqué un communiqué du ministère.

L'entretien de M. Tebboune avec l'ambassadeur du Canada a porté sur la contribution des entreprises du bâtiment à la mise en œuvre des programmes arrêtés par les autorités algériennes dans le secteur de l'habitat et de l'urbanisme.

La rencontre s'inscrit dans le cadre du «renforcement de la coopération bilatérale et des liens d'amitié entre les deux pays». Les deux parties ont exprimé leur volonté de développer toute forme de coopération fructueuse.

Dans le même cadre, M^{me} Roy a indiqué que son pays encourage les entreprises canadiennes de bâtiment à établir des partenariats avec les entreprises algériennes et à participer à la Short-list des entreprises de réalisation conformément au droit algérien.

De son côté, M. Tebboune s'est dit favorable à toute forme de coopération entre les deux pays dans le secteur, ajoute le communiqué.

D'autre part, M. Tebboune a évoqué avec l'ambassadeur qatari «les liens fraternels unissant les deux pays et les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans différents domaines».

A cette occasion, l'ambassadeur qatari a exprimé la volonté de son pays de «renforcer les relations fortes unissant les deux pays frères», ajoute la même source. Ali G.

Par Yanis G.

«I appartient aux promoteurs économiques nationaux d'investir dans le domaine énergétique en Algérie tant que le cadre juridique existe et des avantages leur sont assu-

rés, y compris l'achat par l'Etat de leurs produits électriques», a rassuré M. Khebri, en marge de l'inspection des structures et installations relevant de son secteur dans le cadre de sa visite de travail dans la région.

Le ministre de l'Energie a, à cette occasion, relevé qu'une

production électrique de 22 000 mégawatts (MW) sera réalisée à partir des énergies renouvelables, à l'horizon 2030, soit 27% de la production nationale d'électricité. Cette perspective s'inscrit, a déclaré le ministre, au titre du programme national de développement des énergies

Jijel

Plus de 67 milliards de dinars pour l'investissement privé

Le volume des investissements privés a atteint en 2015 plus de 67 milliards de dinars à Jijel, a-t-on appris hier auprès des responsables de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI). Le volet industrie a accaparé, à lui seul, 56 milliards de dinars, celui du tourisme plus de 3 milliards et autant pour les services, a indiqué

Samir Droua, directeur du Guichet unique décentralisé (GUD) de l'ANDI. Ce volume qui «n'a jamais été enregistré à Jijel», place cette wilaya au «5^e rang» à l'échelle nationale en matière d'investissement privé, a précisé le même responsable, soulignant que le lancement de grands projets structurants à l'image du complexe sidérurgique de Bellara, de

l'aménagement du port de Djendjen et la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma (Sétif), a contribué à booster l'investissement à Jijel. Ces projets en cours de concrétisation, créeront plus de 2 400 emplois directs et autant indirects dans la région, a fait savoir M. Droua, estimant que la région de Jijel a «confirmé ainsi son attractivité». Younés D.

Téléphonie 3G

Plus de 16 millions d'abonnés enregistrés en Algérie

Plus de 16 millions d'abonnés à la téléphonie mobile de troisième génération (3G) ont été enregistrés à fin décembre 2015, en hausse de 92% par rapport à 2014, a indiqué, hier à Alger, le président du Conseil de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (ARPT), Mohamed Tewfik Bessai.

«Le parc abonnés de la 3G a augmenté de 92%, en passant de 8,509 millions en 2014 à 16,319 millions en 2015», a précisé M. Bessai, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités de son organe durant l'année écoulée.

Le président du Conseil de l'ARPT a fait remarquer que le segment GSM «a connu une baisse de 23% en 2015 par rapport à 2014, une baisse qui s'explique principalement par la migration des abonnés GSM vers

la 3G», a-t-il dit. En termes de parts de marché de la 3G, le responsable a précisé que l'opérateur ATM (Mobilis) arrive en tête avec 40,09%, suivi par WTA (Ooredoo) avec 34,52%, alors que le dernier entrant sur le marché de la 3G, à savoir OTA (Djezzy), détient 25,39% des parts. «Globalement sur le marché de la téléphonie mobile (GSM+3G), l'opérateur OTA détient la plus grande part de marché avec 38,43%, suivi d'ATM (33,12%) et WTA (28,45%)», a-t-il encore précisé, relevant que le nombre d'abonnés global (GSM et 3G) a atteint l'année dernière 43,227 millions.

Concernant la téléphonie fixe, M. Bessai a indiqué que les informations communiquées par Algérie Télécom (AT) et auditées par l'ARPT font état de 3,268 millions abonnés à fin décembre

2015, dont 87% sont des particuliers. Le marché de la téléphonie a connu, durant l'année 2015, «une nette amélioration» dans tous les secteurs et le chiffre d'affaires est passé de 405 milliards de DA en 2014 à 433 milliards de DA en 2015, soit une progression de 7%, a-t-il résumé.

Selon les données de l'ARPT, la contribution des opérateurs de téléphonie fixe et mobile au PIB du pays donne le chiffre provisoire de 2,29%. Pour ce qui est du marché de l'internet, l'intervenant a indiqué qu'il avait également connu une «nette progression» l'année dernière, précisant que la télé-densité internet (pourcentage d'accès internet rapporté à la population) est passée de 25,60% en 2014 à 46% en 2015.

Cette progression «s'explique essentiellement par le lancement des services de la 3G et de la 4G

(par l'opérateur fixe)», a-t-il argué, ajoutant que le parc abonnés internet est passé de 10,111 millions en 2014 à 18,583 millions l'année dernière, dont 16,319 millions enregistrés pour l'internet mobile.

A cette occasion, M. Bessai a tenu à saluer les efforts consentis par les pouvoirs publics dans le domaine du développement des TIC, déplorant «l'injustice» de certaines organisations internationales qui «ne prennent pas en considération ces efforts dans le classement de l'Algérie en matière d'accès aux TIC». Par ailleurs, le président de l'ARPT a indiqué que le marché postal avait enregistré, durant l'année 2015, un revenu global qui s'élève à 12,69 milliards de DA, soit une augmentation de 24% par rapport à 2014.

Said H.

Djelfa

Une centrale solaire de 20 mégawatts inaugurée

Une station solaire d'une capacité de 20 mégawatts a été inaugurée samedi par le ministre de l'Energie, Salah Kebri, dans la région d'Ain el Ibel dans la wilaya de Djelfa.

Par Slim O.

Une enveloppe financière de 3 910 000,00 DA a été allouée à la réalisation de cette station qui s'étend sur 40 hectares.

S'inscrivant dans le cadre du programme national des énergies renouvelables, la station qui relève de l'Entreprise d'électricité et des énergies renouvelables, a été réalisée par des entreprises chinoises et une algérienne. La station devrait produire 2800/heures d'ensoleillement par an, ce qui permet-

tra de préserver l'environnement en réduisant l'utilisation du gaz à effet de serre dans la production de l'électricité à raison de 24 millions de m³.

Le ministre a également posé la première pierre d'un projet d'extension de la station sur une superficie de 80 hectares pour permettre la production de 57 000 mégawatts/h/an.

Dans le cadre de sa visite, M. Kebri a inauguré un projet de raccordement de 240 foyers au gaz naturel, dans la cité El Amra, commune d'Ain el Ibel. 612 autres foyers attendent d'être



raccordés au gaz naturel. Dans la commune de Taadhimt, le premier responsable du secteur a inauguré un autre projet de raccordement de 351 foyers au gaz naturel dans la cité Lahyouhi. Dans le chef-lieu de wilaya, M. Kebri a également ordonné le lancement des travaux d'un programme complé-

mentaire du gaz naturel au niveau de la wilaya et un projet de renforcement du réseau de gaz naturel dans la ville de Djelfa. La deuxième journée de la visite sera consacrée à l'inspection du centre d'emplissage des bouteilles de gaz relevant de la société Naftal à Ain Oussara. Slim O.

Mila-artisans Révision de l'emplacement des kiosques en bois

L'EMPLACEMENT des kiosques en bois, destinés aux artisans, à travers les communes de la wilaya de Mila «sera révisé» d'une manière à créer des espaces professionnels utiles et attrayants, a indiqué samedi le wali Abderrahmane Madani Fouatih.

Les axes menant au Hammam Béni-Haroun, à la plage artificielle sur les berges du lac du barrage de Beni Haroun, ceux acheminant vers la commune Tasdane Hadada ou encore du côté du centre universitaires seront «privilegiés» dans l'emplacement des prochains kiosques en bois, a précisé le chef de l'exécutif local, au cours d'un conseil de wilaya. Mettant l'accent sur l'importance de ces espaces commerciaux dans le développement de l'activité artisanale, la promotion du créneau touristique et dans la création de postes d'emploi en milieu urbain et sur les routes, Madani Fouatih a instruit à l'effet d'accélérer le parachèvement de la réalisation de ces kiosques dont a bénéficié la wilaya.

Le wali a également appelé à encourager les bénéficiaires, des vendeurs d'oiseaux d'agrément, des artisans-dinandiers, entre autres, à mettre leurs locaux en service dans les plus brefs délais, soulignant que sur les 173 kiosques attribués, seulement 30 d'entre eux sont exploités. Selon le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac) Hakim Gamri, sur les 600 kiosques en bois dont a bénéficié Mila, 268 unités ont été réalisées et dont 173 ont été attribués. Le même responsable a ajouté que 147 kiosques en bois sont actuellement en cours de réalisation. Lors des interventions des chefs de daïra dont les communes sont concernées par le projet des kiosques en bois, il a été souligné que le non-raccordement de ces kiosques au réseau d'électricité figure parmi «les principales difficultés» qui entravent l'exploitation de ces commerces. A. T.

Bouira

Algérie Télécom compte installer 47 équipements MSAN cette année

Algérie Télécom prévoit l'installation cette année à Bouira de 47 nouveaux équipements MSAN (le Nœud d'Accès Multi-Service) pour moderniser et améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et ce, par le remplacement de l'ancien réseau numérique par cette nouvelle technologie.

Actuellement, Bouira dispose de 94 équipements MSAN installés et mis en service depuis 2013 et raccordés à la fibre optique, alors que 14 autres stations sont disponibles et prêtes à être installées incessamment.

«Quarante-sept autres équipements vont être en outre mis en place à travers plusieurs zones dans le cadre du plan d'action 2016 d'Algérie Télécom», a expliqué à l'APS Bouachri Abdelhalim, directeur de la direction locale d'Algérie Télécom.

Ces nouveaux équipements devront être installés dans plusieurs zones, à l'image de la station climatique de Tikjda (nord de Bouira), de Bordj Khris, de quelques quartiers à Sour El-Ghozlane et Ain Bessam ainsi qu'à M'Chedallah et El-Adjiba.

Ces stations sont destinées à moderniser

les 46 anciens centres de la technologie numérique (Axe) pour permettre au client de bénéficier de multiples services (internet et téléphone) et d'améliorer la qualité du service qui lui est présenté par Algérie Télécom, a indiqué M. Bouachri en marge d'une journée portes ouvertes lancées au siège de la direction à l'occasion de la célébration du 14^e anniversaire de la création de cette institution étatique de télécommunication.

«Notre objectif via toutes ces opérations est d'atteindre l'ensemble des centres de l'ancienne technologie numérique d'ici à la fin 2016», a ajouté le même responsable, précisant que 18 centres seront prochainement modernisés cette année, selon les prévisions du premier responsable du secteur.

«Il faut installer autant d'équipements MSAN pour y arriver», a-t-il encore expliqué à l'APS.

S'agissant des projets de généralisation de la 4g LTE, le même responsable a assuré qu'une vingtaine d'autres stations seront mises en place prochainement à Oued Lakhmis (Ahl Laksar), Fraxa (Hachimia), Ath

Hamdoun (Chorfa) et à Ath Hammad (Saharidj).

La wilaya est dotée actuellement de 23 autres stations réalisées et mises en service, dont 18 sont actuellement saturées, ce qui nécessite une opération de renforcement et d'extension du réseau notamment à Bouira-ville, El-Adjiba, Semmache, Chorfa, M'Chedallah, a souligné M. Bouachri.

Ce dernier a fait savoir par ailleurs que Bouira faisait partie des 17 wilayas ayant bénéficié du programme de l'Etat dit «Service universel» consistant à financer des opérations d'implantation de nouvelles stations 4G Lte au profit de cinq zones, à l'image de Ben Shaba (Dechmia), Azaknoun (El-Adjiba), Goura (Hachimia), Ouled Laâlem (Taguedit) et de Slim (Haizer).

Il a aussi annoncé l'ouverture prochaine de deux points commerciaux à Haizer et à Bir Ghablou, où les travaux d'aménagement de locaux sont achevés et il ne reste que le volet recrutement. Ali O.

Tlemcen

Une journée particulière sans voitures

La manifestation «journée sans voitures», organisée samedi à travers différentes artères de la ville de Tlemcen, s'est déroulée dans une ambiance de fête loin du vacarme et de la pollution des autres journées.

A la faveur de cette initiative, le centre-ville de la capitale des Zianides s'est transformé en terrain libre pour les piétons et les cyclistes, ont noté de nombreux citoyens qui ont accueilli avec satisfaction cette manifestation exprimant leur souhait qu'elle se répète chaque week-end.

Pour conférer un caractère particulier à cette journée, un grand défilé de Scouts musulmans algériens (SMA), de calèches, de bicyclettes, de clowns, de pratiquants d'arts martiaux et de femmes en haïk, s'est lancé du boulevard de la poste empruntant différentes

artères avant d'arriver à la place «Emir Abdelkader» où des tentes ont été dressées pour exposer différentes activités des associations et des secteurs concernés dont le parc national de Tlemcen, des forêts, des télécommunications, de la police, de la chambre d'artisanat et des métiers, aux côtés des fleuristes.

Le président de l'association de wilaya de protection et de promotion de l'environnement (ASPEWIT), initiatrice de la manifestation, Morsli Bouayad a indiqué que cette initiative vise à sensibiliser le large public sur les nuisances de la pollution de l'air.

Il a ajouté que la journée sans voitures ne vise pas seulement la lutte contre la pollution de l'air, mais aussi contre celle du bruit et la nuisance et entend instaurer de nouvelles traditions à réduire l'utilisation des véhicules.

La radio régionale de Tlemcen a installé un studio au centre-ville diffusant des émissions traitant des problèmes de pollution et de la circulation en milieu urbain. La manifestation a été organisée en collaboration avec la direction de la sûreté de

wilaya, de la Protection civile, de la Conservation des forêts, du Parc national de Tlemcen, de l'université et d'associations culturelles et sportives. L. O.

Annaba

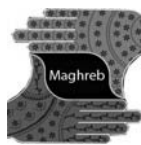
Saisie de plus de 10 000 supports audiovisuels contrefaits

Une quantité de 10 023 supports audiovisuels contrefaits a été saisie la semaine dernière par les services de sûreté de la wilaya d'Annaba dans deux locaux commerciaux au centre-ville d'Annaba, a-t-on appris auprès de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les supports audiovisuels (CD-DVD) saisis ont été remis aux services de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) de Annaba, ajoute-t-on de même source.

Le préjudice financier occasionné à l'ONDA est de 1 002 300,00 DA, a indiqué la même source qui a ajouté que les mis en cause ont été présentés à la justice.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les crimes d'atteinte à la propriété intellectuelle et industrielle menée par les services de la sûreté en collaboration avec les agents des directions régionales de l'ONDA. R. R.



Sahara occidental

Des sénateurs américains interpellent Ban Ki-moon sur le démantèlement de la Minurso

Des membres du Sénat américain ont interpellé samedi le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon sur le danger que fait courir le démantèlement de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), au maintien de la paix dans les territoires sahraouis occupés, a appris l'APS auprès de la représentation du Front Polisario à Washington.

Par Moncef T./APS

Dans une lettre adressée au chef de l'ONU, d'influents sénateurs américains, dont le républicain James M. Inhofe, ont mis en garde contre les tentatives du Maroc de démanteler la Minurso.

Les ramifications des mesures de rétorsion prises par le Maroc contre la mission de l'ONU risquent d'avoir des répercussions négatives sur le Sahara occidental, relèvent les sénateurs qui s'inquiètent, par ailleurs, de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés.

A ce titre, les sénateurs américains ont exhorté Ban Ki-moon à veiller au respect des engagements des Nations unies envers le peuple sahraoui, tout en exprimant leur soutien à la mission onusienne. Cette interpellation



intervient deux semaines après la tenue d'une audition au Congrès américain sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental.

La commission «Tom Lantos» des droits de l'homme de la chambre des représentants des

Etats-Unis avait également consacré cette audition à l'examen du mandat de la Minurso dans les territoires occupés.

A quelques jours de la présentation du rapport périodique sur le Sahara occidental au Conseil de sécurité, les ONG

américaines ont multiplié leurs appels aux Nations unies l'exhortant à protéger la Minurso et à étendre son mandat à la surveillance des droits de l'Homme.

M. T./APS

Associations de l'ONU pour les pays nordiques

Appel à étendre le mandat de la Minurso aux droits de l'homme

Les associations des Nations unies pour les pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) ont exhorté le Conseil de sécurité à l'extension du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'homme dans ce territoire occupé par le Maroc.

«La Minurso est actuellement la seule mission de l'ONU qui ne dispose pas d'un mandat des droits de l'homme», indique un communiqué conjoint des cinq associations, cité samedi par l'agence de presse sahraouie (SPS).

Cet appel pressant de ces associations a été lancé à la veille des débats sur la question sahraouie et le renouvellement du mandat de cette mission durant le mois d'avril.

«En dépit de la situation précaire des droits de l'homme au Sahara occidental, plusieurs initiatives occidentales ont appelé à une extension du mandat de la Minurso pour y inclure la surveillance des droits de l'homme, afin d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les violations des droits de l'homme qui se produisent sur le terrain et agir ainsi pour la prévention», souligne le communiqué.

A cet égard, ces associations demandent au Conseil de sécurité de «proroger le mandat de la Minurso pour y inclure les droits de l'homme et à permettre au personnel de cette mission le libre accès pour mener à bien son mandat dans les territoires occupés du Sahara occidental, les zones libérées et les camps de réfugiés sahraouis», conclut le communiqué.

Le Conseil de sécurité consacrera la séance de jeudi 28 avril à l'adoption de la décision annuelle du Conseil de sécurité sur le Sahara occidental portant prorogation du mandat de la Minurso qui doit prendre fin le 30 de ce mois.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

La Minurso doit prendre fin le 30 de ce mois. Elle a été créée en vertu de l'accord de cessez-le-feu conclu entre le Polisario et le Maroc en 1991.(APS)

Situation dans les territoires occupés du Sahara occidental

La CADHP exprime son inquiétude

La présidente et les membres de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) ont exprimé leur inquiétude quant à la situation qui prévaut dans les territoires occupés du Sahara occidental. Ils ont affirmé que la Commission africaine continuera de surveiller la situation au sein de leur juridiction comme une composante essentielle de l'Union africaine (UA), s'exprimant lors d'une session de la CADHP, tenue samedi à Banjul. Au cours de cette session, concernant l'octroi du statut d'observateur, conformément à la Résolution n° 31 98 (XXIV), la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (CONASADH) a remporté le statut de membre observateur auprès de la CADHP. La pré-

sidente de la CADHP, Pansy Tlakula, a félicité au nom de la Commission et de tous ses membres, la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme pour cet acquis.

S'exprimant à l'occasion, le président de la CONASADH, Abba Salek Haissen, a souligné «la situation exceptionnelle de la République sahraouie en raison de l'occupation marocaine d'une partie de son territoire, en plus des violations persistantes commises par le Maroc en violation flagrante des accords internationaux pertinents». Il a soumis un dossier et une présentation sur la création de la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme, ses objectifs et les pouvoirs contenus dans le décret de constitution

conformément aux Principes de Paris relatifs aux institutions nationales des droits de l'Homme. Il a également présenté un résumé des activités nationales et internationales de la CONASADH depuis sa création récente. La CONASADH estime que «cette étape est une nouvelle réalisation pour la République sahraouie et le renforcement de l'Union africaine devant contribuer à la promotion du rôle de la CONASADH avec des mécanismes continentaux et internationaux pertinents vers la défense et la promotion des droits de l'Homme et des peuples». Le Conseil de sécurité tiendra, vendredi, une séance sur le Sahara occidental pour examiner les derniers développements de la question marquée par l'entêtement du Maroc qui s'obstine à

violier la légalité internationale. Cette séance, qui se tient à la demande du Venezuela et de l'Uruguay, est la cinquième du genre en ce mois d'avril au niveau du Conseil de sécurité sur le dossier du Sahara occidental, et précède la présentation du rapport du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon prévue à la mi-avril courant. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara Occidental et la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Kamel L.

Le 28 mai à Monastir (Tunisie) Election du président algérien de la Comares

L'ÉLECTION d'une personnalité universitaire algérienne à la présidence de la Conférence maghrébine des responsables d'établissements d'enseignement supérieur (Comares) est prévue le 28 mai prochain à Monastir (Tunisie), a-t-on appris samedi auprès du service de communication de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF).

«Initialement fixée au 6 avril dernier à Oran, l'élection devant consacrer le passage sous la présidence algérienne de la Comares a dû être reportée pour des raisons d'ordre statutaire (quorum non atteint)», a-t-on indiqué dans un communiqué transmis à l'APS par l'AUF. Oran avait accueilli du 5 au 6 avril la 3^e assemblée générale de la Comares, mais la phase électorale de cette rencontre a été ajournée pour les raisons indiquées. Cette séance de travail a toutefois permis aux participants de dresser un tableau d'évaluation des multiples actions initiées depuis le 10 février 2014, date de création, à Tunis, de la Comares à l'initiative du Bureau Maghreb de l'AUF. «La Conférence maghrébine est devenue rapidement opérationnelle en multipliant les projets de coopération, de mobilité estudiantine et de promotion de la recherche par l'instauration du Prix de la meilleure production scientifique», a-t-on fait valoir de même source. La rencontre d'Oran s'était tenue en présence de Mme Cristina Robalo-Cordeiro, directrice du Bureau Maghreb de l'AUF et de Abdelbaki Benziane, directeur de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (ENPO) et président du Réseau international des établissements d'enseignement supérieur et Organismes pour le développement durable. La Comares est actuellement présidée par Lassaad El-Asmi, président de l'Université de Carthage (Tunisie).

R. M.

Attentats de Bruxelles

Abrini avoue être le 3^e homme de l'aéroport

■ Mohamed Abrini, soupçonné d'être le logisticien des attaques de Paris du 13 novembre et inculpé pour «assassinats terroristes» en Belgique, a avoué être le troisième homme des attentats du 22 mars à l'aéroport de Bruxelles, scellant les liens étroits entre les deux tueries.

Par Ali O.

«C'est un pas en avant important», a déclaré à l'AFP une source proche de l'enquête. Au terme de 24 heures riches en rebondissements, le parquet fédéral belge a fait part des aveux de Mohamed: il est «l'homme au chapeau», le troisième suspect de l'aéroport international de Bruxelles-Zaventem qui s'est enfui avant que ses deux complices ne lancent la double attaque-suicide.

«Il a été confronté aux résultats de diverses expertises et a reconnu sa présence lors des faits», a expliqué samedi le parquet en précisant que Mohamed Abrini avait jeté sa veste dans une poubelle, puis «revendu» son couvre-chef!

Le parquet avait auparavant fait part de son inculpation et de celle de deux individus arrêtés vendredi à Bruxelles pour «assassinats terroristes» et «participation aux activités d'un groupe terroriste» dans les dossiers de Paris et Bruxelles.

Selon une information du quotidien belge L'Echo – non confirmée par le parquet –, Mohamed Abrini aurait avoué aux enquêteurs et au juge d'instruction qui l'ont interrogé que les commandos du 22 mars vou-

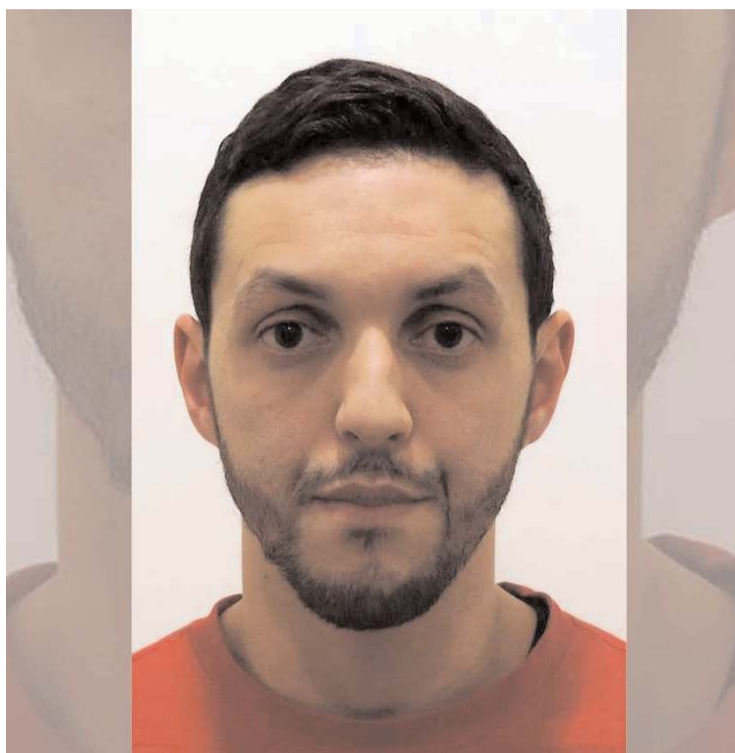
laient en fait retourner frapper Paris mais qu'ils ont été pris de court par l'enquête et ont décidé précipitamment de commettre les attentats de Bruxelles (32 morts).

Abrini était l'un des principaux suspects recherchés par les polices d'Europe depuis les tueries du 13 novembre (130 morts).

Le Belgo-Marocain de 31 ans faisait l'objet d'un mandat d'arrêt européen émis par un juge français le 24 novembre. Il a été interpellé vendredi après-midi lors d'un raid éclair, en pleine rue, dans la commune bruxelloise d'Anderlecht.

Des traces de son passage avaient été localisées dans deux logements de Schaerbeek, une commune de Bruxelles. Un des logements contenait aussi des traces de Salah Abdeslam, suspect-clé des attentats de Paris, et l'autre, située rue Max Roos, était le point de départ du commando de l'aéroport de Bruxelles.

En près de cinq mois, l'enquête a révélé les liens de Mohamed Abrini avec les attaques parisiennes: possible soutien logistique, cet ami d'enfance des frères Brahim et Salah Abdeslam à Molenbeek a été filmé en compagnie de ce dernier dans une station-service de l'Oise (nord de Paris) dans la voiture qui servira



à convoyer les kamikazes au Stade de France deux jours plus tard.

Repéré comme islamiste radical par les services belges, Abrini est aussi soupçonné de s'être rendu en Syrie en 2015 pour un bref séjour. L'un de ses frères, Soulimane, y est mort à 20 ans.

Le deuxième principal inculpé, Osama Krayem (dont l'identité complète n'est pas confirmée par le parquet), lève partiellement le mystère du dénommé Naïm Al Hayed, le nom qu'il avait emprunté lors de son enregistrement sur l'île grecque de Leros dans un flot de réfugiés. Ses empreintes avaient aussi été retrouvées dans le logement de

la rue Max Roos. Les enquêteurs belges ont désormais la certitude qu'il est le «deuxième homme» du métro, que l'on voit sur des caméras de surveillance s'adresser brièvement au kamikaze Khalid El Bakroui.

Grâce à la vidéosurveillance, l'enquête le repère également au centre commercial lors de l'achat des sacs dans lesquels ont été transportés les explosifs à l'aéroport de Bruxelles.

Osama Krayem, Suédois, fils d'exilés syriens, intéresse beaucoup Paris car les enquêteurs soupçonnent Salah Abdeslam d'être allé le chercher, ainsi que le dénommé Amine Choukri, à Ulm (Allemagne), le 3 octobre quand ils sont, très probable-

ment, rentrés de Syrie. Décrit dans les médias suédois comme un délinquant oscillant entre religion et consommation de stupéfiants avant de prendre le chemin du jihad en Syrie, Osama Krayem a grandi dans un quartier populaire de Malmö (sud).

En janvier 2015, il pose sur Facebook en tenue de combat, une kalachnikov à la main, drapeau de l'organisation Etat islamique (EI) en arrière-plan, puis disparaît jusqu'à ce que sa trace soit retrouvée à l'automne.

Preuve des liens qui unissent les différents protagonistes au sein d'une même cellule jihadiste, la justice belge a inculpé deux hommes pour «complicité d'assassinats terroristes», soupçonnés «d'avoir aidé Mohamed Abrini et Osama Krayem».

Hervé B. M., un Rwandais de 25 ans, a été arrêté en même temps qu'Osama K., et Bilal E. M., 27 ans, a été interpellé dans la commune de Laeken vendredi soir.

Selon une source proche du dossier, ce dernier s'appelle Bilal El Makhoukhi, condamné en 2014 à cinq ans de prison lors du procès du groupuscule islamiste Sharia4Belgium à Anvers (nord). Ce Bruxellois a combattu en Syrie où il a été blessé à la jambe, selon la presse locale. Mais son rôle présumé dans les attentats n'est pas défini.

Les arrestations ont été suivies de plusieurs opérations de police: à Anderlecht, au lieu de résidence possible de Mohamed Abrini, et dans les logements de Bilal El Makhoukhi et Hervé B. M. Ni arme ni explosif n'ont toutefois été découverts.

A. O.



Points chauds

Défiance

Par Fouzia Mahmoudi

Si beaucoup s'accordent à dire que si le Parti socialiste français venait à organiser des élections primaires pour désigner son candidat officiel pour les présidentielles de 2017, François Hollande n'aurait que très peu de chances d'être choisi, du côté de l'Élysée l'on continue à faire comme si tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Pourtant, cette semaine, le conseil national du Parti socialiste a approuvé à l'unanimité le principe d'une primaire de la gauche début décembre. Au cours de ce conseil national, réuni à Paris, le PS a toutefois repoussé à juin le choix de laisser concourir un seul ou plusieurs candidats issus du PS à cette primaire de la gauche, a précisé à la presse Jean-Marc Germain, député des Hauts-de-Seine. Mais ce qui reste certain à propos du Parti socialiste et de la prochaine présidentielle est que 80% des Français ne souhaitent pas la candidature de François Hollande à un second mandat en 2017. Du moins selon un sondage paru hier qui met en évidence la forte popularité de Hollande auprès de la population. 54% des personnes interrogées sur sa probable candidature répondent même de façon tranchée: «Certainement pas». Parmi les sondés proches du PS, 53% sont hostiles à la participation du président de la République à l'élection présidentielle de 2017. Ce pourcentage atteint 91% chez les sympathisants des Républicains et 89% chez ceux du Front national. Selon les catégories socioprofessionnelles, les artisans et commerçants sont les plus hostiles (86%) à la candidature de François Hollande en 2017. Selon les régions, ce sont les sondés du Nord-Est (88%) qui montrent le plus d'aversion à la candidature du chef de l'Etat. Enfin, selon le niveau d'études, ce sont les titulaires d'un diplôme bac +2 ou niveau bac +2 (83%) qui sont les plus défiantes à l'égard du président de la République. A la question «Pensez-vous que François Hollande sera candidat à la prochaine élection présidentielle?», 67% des sondés ont répondu «oui» (52% «oui probablement» et 15% «oui certainement»), contre 33% d'un avis opposé (10% «non certainement pas» et 23% «non probablement pas»). Enfin, si François Hollande n'était pas candidat à sa propre succession, c'est Emmanuel Macron qui dispose du plus gros potentiel électoral (34%) des personnalités de gauche. Le ministre de l'Economie arrive devant Manuel Valls (28%), Nicolas Hulot (26%), Martine Aubry (25%), Jean-Luc Mélenchon (22%), Arnaud Montebourg (16%) et Cécile Duflot (10%). Des chiffres qui ne sont évidemment qu'une indication de ce que pourraient être les votes des Français qui ont encore une année entière pour se faire une idée sur les candidats qui se présenteront à la présidentielle. D'ici-là, énormément de choses peuvent changer et les favoris d'aujourd'hui peuvent se retrouver en bas de liste et vice versa.

F. M.

Nucléaire

A Hiroshima, Kerry plaide pour un «monde sans armes nucléaires»

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry est à Hiroshima, une visite sans précédent d'un ministre américain dans cette ville du Japon frappée par une bombe atomique en août 1945 et où il a plaidé hier pour un «monde sans armes nucléaires». Son avion a atterri dans la matinée à la base militaire Iwakuni en provenance de Kaboul et le chef de la diplomatie américaine s'est rendu à Hiroshima pour les premières réunions des ministres des Affaires étrangères des pays du G7 qui doivent durer jusqu'à aujourd'hui.

John Kerry est ainsi le plus haut responsable gouvernemental des Etats-Unis à avoir jamais visité Hiroshima. En 2008, la présidente à l'époque de la Chambre des représentants du Congrès, Nancy Pelosi, s'y était aussi rendue.

Interrogé dans une interview publiée hier par le journal local *Chugoku Shimbun*, John Kerry est resté évasif sur la portée de sa visite hautement symbolique et a évité d'aborder le sujet ultra sensible d'excuses ou de regrets qui seraient exprimés par

Washington. Questionné par le journal sur son «soutien à un monde sans armes nucléaires», le ministre américain a rappelé que «le président (Barack) Obama avait promu cet objectif et avait exposé une vision d'un monde sans armes nucléaires», en allusion à un fameux discours à Prague en avril 2009.

Le président américain vient d'accueillir à Washington son dernier sommet sur la «sûreté nucléaire», marqué par le risque «terroriste», et où il a réaffirmé son objectif.

«Oui, les Etats-Unis sont engagés depuis longtemps pour un désarmement nucléaire mondial», a insisté John Kerry dans le journal japonais. D'après le département d'Etat, le chef de la diplomatie américaine «prévoit de se joindre au ministre japonais Fumio Kishida», originaire de Hiroshima, «ainsi qu'aux autres ministres du G7», aujourd'hui, en se rendant au musée du Mémorial pour la paix, avant d'honorer les 140 000 victimes du bombardement américain du 6 août 1945. «Je ne crois pas qu'il ait l'intention de prendre la

parole ou de faire un geste séparément», avait prévenu la semaine dernière un porte-parole à Washington.

La réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 doit préparer le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G7 au Japon fin mai et Barack Obama pourrait alors se rendre à Hiroshima, ce qui serait une première historique. Evoquée fin mars par un responsable américain auprès de l'AFP, la visite n'a pas été confirmée par la Maison Blanche.

John Kerry, qui boucle par le Japon un nouveau tour du monde qui l'a mené à Bahreïn, en Irak et en Afghanistan, doit s'exprimer au cours d'une conférence de presse aujourd'hui après-midi avant de s'envoler pour la Californie et rentrer demain à Washington.

Hiroshima avait été dévastée le 6 août 1945 par une bombe atomique larguée par le bombardier américain Enola Gay. Plus de 140 000 personnes trouveront la mort, soit immédiatement, soit du fait de l'exposition aux radiations.

A. T.



Le peintre explore les consciences à travers une nouvelle exposition

Malek Salah ou l'art contemporain incarné

■ L'exposition «Strates» de l'artiste peintre Malek Salah, une investigation des différents niveaux intérieurs de la conscience suggérée par une superposition de gestes, de couleurs et de matières, a été inaugurée samedi à Alger.

Par Abia S.

L'artiste peintre a dévoilé à l'«Espaco Gallery» (Espace d'art contemporain) une collection d'une trentaine d'œuvres retraçant un parcours professionnel et une démarche artistique de 40 ans.

Employant uniquement des trames de couleurs neutres (blanc, noir et gris), Malek Salah expose des œuvres portant des milliers de traits au crayon ou à la craie, produisant des tableaux épurés ne laissant paraître que des grilles blanches sur des nuances sombres qui laissent libre cours à l'interprétation du visiteur.

Cette démarche démontre une volonté de l'artiste de mettre en avant la partie graphique dessinée par une épuraison à tous les niveaux.

Sur certaines œuvres des touches jaune ou ocre, parfois des gestes amples au pinceau, relèvent l'univers sombre de cette collection généralement

composée de couches, et parfois d'œuvres, superposées à peine suggérées au regard.

Certaines œuvres peuvent, parfois, également évoquer des paysages, des lignes d'horizon, la pluie ou un ciel nuageux sans être explicites pour autant, exprimant toujours «l'état d'être de l'instant» raconté subtilement par les «outils les plus simples».

Sur la toile, Malek Salah applique de nombreuses couches de peinture, renvoyant aux strates, pour «aller au fond de la conscience ou atteindre le plus petit (élément) de la matière».

La démarche de l'artiste peintre se décline également sur d'autres supports que la toile, sept œuvres de sa collection «Strates» ayant été réalisées sur des podiums cubiques en forex alors que d'autres, confrontant la brillance, le reflet et la transparence à l'opacité de sa palette, sont couchées sur du verre.

Expliquant sa démarche, Malek Salah a confié aux visi-



Ph. : DR

teurs que la grande partie de son exposition comporte des œuvres «effacées» et d'autres «volontairement occultées» superposant plusieurs années de travail couronnées par une collection marquant un «retour à ses débuts».

Né en 1949 à Tizi Ouzou, Malek Salah, diplômé des Ecoles des beaux-arts d'Alger et

de Paris, avait enseigné à Alger dans les années 1980. A la même époque, il commence à exposer ses œuvres en Algérie puis dans plusieurs autres pays comme la France, le Sénégal, l'Espagne ou encore Cuba.

En 2007, Malek Salah avait exposé sa collection «Majnun Layla» à l'ouverture du Musée

d'art moderne d'Alger (Mama).

L'exposition «Strates» est ouverte jusqu'à la fin mai.

A. S.

Regard

Paul Klee, l'art au plus haut

Dans les œuvres de Paul Klee, il n'y a le plus souvent pas de terre, ni de ciel. Les figures, les éléments de ce qui pourrait être un paysage, une anecdote ou une allégorie sont en suspension dans l'air. Des lignes tracées à l'encre avec une rectitude parfaite font parfois office d'échafaudages, d'horizons, de repères. Ou bien il n'y a rien de tel. Formes et signes échappent alors à la loi de la pesanteur. Ce qui ne signifie pas qu'ils soient immobiles dans des espaces vides. Des flèches, des pulvérisations explosives d'aquarelle ou d'encre, l'expansion de

couleurs très fluides indiquent que des vents rapides ou des courants d'air plus doux circulent, invisibles mais sensibles. Quand la perspective est plus présente, le point de vue est légèrement ou nettement surélevé, comme si Klee se postait en un point surélevé, au-dessus des pays dont il relève les cartes et saisit les panoramas. Il aime les scènes aériennes, oiseaux, avions et oiseaux-avions qui se croisent ou plongent dans une immensité blanche. Il y a là plus que des habitudes de composition. Cet état de suspension, cette passion pour la légè-

reté, cette facilité pour s'envoler et s'élever caractérisent l'œuvre et l'esprit de Klee tout entiers. Comme l'espace, son intelligence est illimitée, intelligence qui s'inscrit sans effort dans le moindre de ses exercices graphiques. Au XX^e siècle, on ne voit guère que Pablo Picasso et, d'une toute autre manière, Marcel Duchamp qui manifestent une comparable capacité. C'est dire que Klee est un des rares artistes vraiment essentiels de l'époque.

Racim C.

Festival du théâtre arabe universitaire de Philadelphia (Jordanie)

La pièce «Banat Rahouaja» de Sétif en compétition

La pièce «Les filles de Rahouaja» de la troupe théâtrale de la Direction des œuvres universitaires de Sétif prendra part au 12^e Festival du théâtre arabe de Philadelphia, prévu du 10 au 14 avril, rapporte la presse jordanaise.

Produite et mise en scène par Redouana Abdelouahab, la pièce a été primée «meilleur spectacle» au 11^e Festival du théâtre universitaire de Constantine, organi-

sé dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

L'académicien et dramaturge algérien Ismail Inzarene, un des fondateurs du théâtre universitaire en Algérie et commissaire du Festival du théâtre universitaire, a été désigné membre du jury de cette édition aux côtés du Tunisien Fethi Ben Amra et la Libanaise Suzanne Bou Ali ou encore le

Jordanien Mohamed Nassar. Plusieurs troupes de théâtre universitaires en provenance de pays arabes, dont la Palestine représentée par l'université de Bir Zit (Cisjordanie), prennent part à la compétition. La Tunisie y sera représentée par le Centre culturel universitaire de Monastir qui présentera sa pièce «Essafâa» (La gifle), alors que l'université Philadelphia représentera le pays organisateur.

R. C.

26^e Salon international du livre d'Abu Dhabi

La poétesse Rabia Djelti présente

La poétesse et romancière algérienne Rabia Djelti participera au 26^e Salon international du livre d'Abu Dhabi prévu du 27 avril au 3 mai aux Emirats arabes unis, ont annoncé les organisateurs.

Une soixantaine de pays en provenance du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et de l'Europe participent à ce 26^e Salon internatio-

nal du livre d'Abu Dhabi dont l'Italie est l'invité d'honneur.

Rabia Djelti y présentera deux de ses romans «Le trône émaillé» (2013) et «Nostalgie à la menthe», paru en 2015 aux éditions El Ikhtilaf (Algérie) et Difaf (Liban).

Auteure de nombreux recueils de poésie, dont «Murmures du secret» et «Qui est-ce

dans le miroir», traduits en français, elle a également publié plusieurs romans dont «Club des Pins» et «Extase».

En 2002, elle avait été primée à Abu Dhabi pour l'ensemble de son œuvre littéraire et poétique. Rabia Djelti enseigne actuellement la littérature à l'université d'Alger.

Maya H.

Rendez-vous culturels

Galerie Sirius

Jusqu'au 20 avril :

Exposition «Un con Scient» de l'artiste photographe Mizo.

Dar Abdellatif

Jusqu'au 14 avril :

Exposition de Anissa Berkane intitulée «Le Dikhr Pictural».

Galerie Aïcha-Haddad

Jusqu'au 9 avril :

Exposition de l'artiste peintre, «Souad Si-Abderrahmane».

Salle Ibn Khaldoun

Jusqu'au 14 avril :

En plus de *Batman V Superman*, et après la projection de «Zootopie», c'est au tour de «Kung-fu Panda 3» d'être projeté à Alger.

Salle El Mouggar

Jusqu'au 27 avril :

Projection du long-métrage de fiction *Le patio* à raison de trois séances par jour : 14h00, 17h00 et 20h.

Maison de la culture de Sétif 15 avril :

Projection du long-métrage «*Tahia Ya Didou*» de Mohamed Zinet

Ecole régionale des beaux-arts

Jusqu'au 16 avril :

Soirées et récitals poétiques.

Librairie El Idjtihad (rue Arezki-Hamani, Alger)

Jusqu'au 18 avril :

Exposition-vente de peinture de Morad Foughali.

Salle Ibn Zeydoun

30 avril :

Célébration de la Journée internationale du jazz

Palais de la culture

Moufdi-Zakaria

16 avril :

«Le non-dit dans la littérature arabe», rencontre littéraire avec le romancier syrien Khalil Souleïh et l'Algérien Amine Zaoui.

Coup-franc direct

L'assurance, une arme à double tranchant

Par Mahfoud M.

Alors que tout le monde pensait que l'USM Alger avait plié le championnat et assuré le titre, voilà que la formation algérienne rentre dans une période de doute en concédant deux défaites consécutives. D'abord une raclée chez l'un des clubs reléguables, le RC Relizane, et une autre défaite à domicile face à l'une des surprises de la saison, la JS Saoura, avant-hier soir. Les Rouge et Noir accusent une baisse de régime qui inquiète leurs fans. Qu'est-ce qui fait que le club de Soustara se trouve dans cette situation et plonge dans le doute alors qu'il se dirigeait droit vers le titre ? Il faut dire que cela est dû à la mentalité du joueur algérien qui se contente du minimum et se laisse aller quand il atteint ses objectifs. On se demande pourquoi le joueur local ne figure pas en sélection A. Il est clair que nos joueurs ont beaucoup à apprendre, doivent se ressaisir et changer de mentalité s'ils veulent évoluer. Les responsables de certains clubs sont également à blâmer vu qu'ils ne jugent pas leurs joueurs sur leur rendement et laissent passer des comportements nocifs pour l'équipe qui se retrouve ensuite dans une situation difficile.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (25^e journée) La JSS surprend le leader et saute à la deuxième place

La JS Saoura a rejoint provisoirement le MO Béjaïa à la 2^e place du classement après sa surprenante victoire (2-1) chez l'USM Alger, samedi à Bologhine, en ouverture de la 25^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, dont les autres matchs se joueront le 15 avril. Les gars de Béchar étaient les premiers à trouver le chemin des filets dans ce match, par l'intermédiaire de Zaïdi à la 65^e minute, au moment où Meftah a égalisé pour les Rouge et Noir, sur penalty à la 70^e minute. Mais à quelques encablures du coup de sifflet final, Hamia a réussi à redonner l'avantage à la JSS, d'un tir bien placé à la 90'+2. Un précieux succès en déplacement qui permet à la Saoura de se hisser provisoirement à la 2^e place, ex aequo avec le MOB, en attendant le déroulement des autres matchs, le 15 avril courant. De son côté, l'USM Alger, dont c'était la première défaite à domicile de la saison en championnat, reste leader, avec 13 points d'avance sur ses deux premiers poursuivants, mais marque le pas. La JS Kabylie et le RC Arbaâ, vainqueurs respectivement du NA Hussein Dey (1-0) et du MC Alger (3-1) ont réussi, eux aussi, de bonnes opérations en ouverture de cette 25^e journée : l'un en s'éloignant davantage de la zone de turbulences, et l'autre club en abandonnant provisoirement la dernière place du classement à l'ASM Oran. Sur leur lancée, après la brillante victoire chez l'USM El Harrach au cours de la précédente journée, les Canaris ont enchaîné par un autre succès contre le NA Hussein Dey (1-0) grâce à Boulaouidet (22'). Une 3^e victoire consécutive pour la JSK, qui se hisse provisoirement à la 6^e place du classement avec 35 points, alors que son adversaire du jour, le NAHD, reste scotché à la 7^e place avec 33 points. De son côté, le RC Arbaâ n'est plus lanterne rouge, puisque son succès (3-1) contre le MC Alger lui a permis de passer provisoirement devant l'ASM Oran, désormais bon dernier, mais avec un match en moins, car ne jouant que le 15 avril chez le CS Constantine. Les Bleu et Blanc, malgré les problèmes internes et le moral des joueurs, qui était loin d'être au beau fixe avant cette 25^e journée, ont réussi à assommer le «Doyen» d'entrée de jeu, grâce à Tayeb (5') et Yettou (7'). L'ancien sétifien Khaled Gourmi a donné une petite leur

d'espoir au MCA, en réduisant la marque (2-1) au quart d'heure de jeu, mais c'était sans compter sur le buteur local, Ghislain, ayant scellé la victoire des siens à la 63'. Le RC Relizane, tombeur du leader, l'USM Alger, au cours de la précédente journée a confirmé sa bonne santé du moment en obtenant un bon nul chez le CR Belouizdad (3-3). Les Vert et Blanc étaient même les premiers à marquer dans ce match, par Zidane (41'), avant de subir un incroyable retournement de situation, ayant permis au Chabab de reprendre l'avantage au score (3-1), grâce notamment à Sid-Ali Yahia-Chérif (43'), Feham Bouazza sur penalty à la 54', et Boubekour Rebih d'un tir bien placé à la 58'. Cependant, menacé de relégation et en manque de points pour se sauver, le RCR n'a rien lâché dans ce match et son abattage lui a permis de réduire le score par Manucho (65'), avant d'arracher l'égalisation (3-3) par l'intermédiaire de Tiaïba (83').

Résultats partiels et classement :

RCA- MCA	3-1
JSK -NAHD	1-0
CRB- RCR	3-3
USMA-JSS	1-2

Coupes africaines Le CSC et l'ESS assurent, le MOB et le MCO en difficulté

Fortunes diverses pour nos représentants dans les deux compétitions africaines, la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération, dans ces matchs comptant pour les huitièmes de finale de ces compétitions.



Les Sétifiens ont réussi une belle opération

Par Mahfoud M.

Ainsi, deux formations ont réussi une belle opération, à savoir, l'Entente de Sétif en Ligue des champions avec son nul probant à Khartoum (2/2) face au club d'El Merikh du Soudan et le CSC en Coupe de la Confédération qui a battu les Egyptiens d'El Makassa, sur le score de (1/0) à Constantine. Les anciens champions d'Afrique, les Sétifiens, ont réussi un résultat fort intéressant à Khartoum en obligeant El Merikh au partage des points sur un score de deux partout. Les buts de l'Aigle noir ont été inscrits par Dagoulou (15') et Djabou (38'), au moment où Raji Abdelati a réussi un doublé pour le représentant soudanais aux 35' et 54'. C'est là une excellente opération, surtout avec ces buts inscrits à l'extérieur qui auront leur pesant d'or, étant donné qu'un nul devrait suffire au bonheur des gars des Hauts-Plateaux dans la manche retour. L'autre représentant dans cette même

compétition, à savoir le MO Béjaïa, a été battu (2/0) au Caire face au prestigieux club du Zamalek. Après avoir tenu tête aux locaux en première période qui s'est soldée sur un score vierge, les Mobistes se sont inclinés après avoir encaissé deux buts coup sur coup. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Mahmoud Kahraba (58') et Ahmed Hamoudi (82'). Il est à déplorer les incidents regrettables en fin de partie, avec une bagarre générale entre joueurs, ainsi que le bombardement des ultras égyptiens à l'endroit des Béjaïois à la fin de la partie alors qu'ils se rendaient aux vestiaires. Il semblerait que les habitudes ont la peau dure chez les Egyptiens qui n'arrivent pas à se défaire d'agresser tout ce qui est algérien.

Meghni sauve les Sanfirs, Zaâbia a manqué aux Hamraouas

Dans l'autre compétition africaine, à savoir, la Coupe de la

Confédération africaine, le CS Constantine a réalisé une bonne affaire en venant à bout de la formation égyptienne de Masr El Mekessa. Un but d'anthologie de l'ex-international algérien, Mourad Megheni, a permis aux gars de Cirta de l'emporter sur le fil alors que le match se dirigeait vers un nul. L'ancienne star de la Lazio Rome a prouvé donc qu'il n'était pas fini et a permis à son équipe de bien se positionner avant la manche retour en Egypte qui ne sera pas, pour autant, une partie de plaisir. L'autre équipe engagée dans la Coupe de la CAF aussi, le MC Oran, ne s'est contenté au stade Zabana d'Oran que d'un nul vierge face aux Marocains du Kawkeb de Marrakech, n'arrivant pas à tromper la vigilance du portier de ce dernier. Il faut dire que le buteur libyen du MCO Zaâbia a manqué aux Hamraouas qui, en son absence, n'ont pas pu concrétiser les nombreuses occasions qui se sont présentées à eux. M. M.

Championnat d'Afrique de judo 2016

2 médailles d'or et quatre qualifications aux JO-2016 pour l'EN

L'ALGÉRIE a remporté, samedi à Tunis, une deuxième médaille d'or, œuvre de Ratiba Tariket (+57 kg) clôturant la compétition individuelle du 37^e championnat d'Afrique de judo senior messieurs et dames (8-10 avril) à la troisième place, derrière la Tunisie et l'Egypte et devant le Maroc. L'objectif de 4 médailles en vermeil, tracé avant le départ d'Alger, n'a pas été certes atteint, mais le staff technique algérien se félicite de la qualification de Benamadi Abderahmane (-90 kg), Lyes Bouyacoub (-100 kg), Amine Mohamed Tayeb (+100 kg) et Houd Zourdani (-66 kg) aux Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro. Dix Algériens ont été engagés samedi et les résultats étaient loin des prévisions, surtout avec les défaites inattendues de Houd Zourdani et de Djeddi Oussama. La satisfaction est

venue de Ratiba Tariket (-57 kg), qui s'est illustrée en écartant Sandra Borges du Cap Vert et enchaîné par une autre victoire devant Diedhiou Hortance (Sénégal). En finale, elle a dominé la Tunisienne Jiasi Nasria et n'a pas tremblé malgré les encouragements du public de la salle El Menzah à son adversaire. «Je suis satisfaite après avoir confirmé ma médaille d'or acquise lors des derniers jeux Africains de Brazzaville. J'ai bien géré mes combats face à des adversaires qui ne me sont pas inconnues. Cela va atténuer ma déception de ne pas aller à Rio», a déclaré Tariket. Sonia Asselah (Open), deuxième finaliste algérienne de la journée, a pour sa part battu en demi-finale Eyui Mbengone (Gabon) avant de rater le vermeil en s'inclinant en finale devant la Camerounaise Mbala Atangana.

«Je suis bien revenu dans le combat à quelques secondes de la fin. Mon souhait était d'ajouter une autre médaille d'or à mon pays. Hélas cela n'a pas été la cas», a regretté Asselah. De son côté, Moussa Meriem, qualifiée en finale des -52 kg après avoir dominé la Sénégalaise Kamara Ndeye puis Lengentil Christianne (Maurice), n'a pas eu la même réussite en finale devant la tunisienne Hela Ayari, se contentant finalement de l'argent. L'Algérie a disputé six finales de bronze lors de cette seconde et dernière journée des compétitions individuelles marquées encore par des erreurs d'arbitrage. Sabrina Saidi (-48 kg) a pris le bronze grâce à sa victoire au dépend de la Camerounaise Bata Philomene, après un parcours qui s'est arrêté devant la Tubisienne Olfa Saoudi, alors

que dans la catégorie des -52 kg, Faiza Aissahine a surclassé pour le bronze Lengentil Christianne (Maurice). Chez les messieurs, la déconvenue de Houd Zourdani (-66 kg) a surpris tous les observateurs. Les choses ont bien débuté pour lui avec des victoires relativement faciles devant Gourouza Zakari (Niger) et Mitri Bassel (Tunisie). En demi-finale, il s'est fait éliminer par le Marocain Imad Bassou. Le jeune de 22 ans a rectifié le tir en remportant la médaille de bronze devant le Sud-Africain Mabulu Siyabulela, ce qui lui permis d'assurer sa qualification aux JO-2016. Dans la catégorie des -60 kg, Salim Rebahi a dominé Traore Birama (Mali), puis le Mozambicain, Sigak Neuso avant de sortir de la course pour l'or par Dhouibi Fredj (Tunisie).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tébessa

Une tentative d'introduction de 5 000 cartouches déjouée

UNE TENTATIVE d'introduction de 5 000 cartouches de différents calibres a été déjouée, samedi, par les éléments des gardes-frontières à Bir El-Ater (Tébessa), dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le crime organisé, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le crime organisé, des éléments des gardes-frontières de Bir El-Ater, dans la wilaya de Tébessa (5^e Région militaire), ont déjoué le 9 avril 2016, une tentative d'introduction d'une quantité de munitions s'élevant à 5 000 cartouches de différents calibres», précise la même source. A Tlemcen (2^e Région militaire), des éléments de la

Gendarmerie nationale, en coordination avec les Douanes algériennes, «ont arrêté cinq narco-trafiquants et saisi 307.4 kilogrammes de kif traité et deux véhicules touristiques», tandis qu'à Biskra (4^e Région militaire), «un camion chargé de 3 886 téléphones portables et une importante quantité de leurs accessoires ont été saisis». A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^e Région militaire), deux détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté onze immigrants clandestins et deux contrebandiers et saisi 3,45 tonnes de denrées alimentaires et quatre véhicules tout-terrain», note la même source.

Yanis F.

Blida

Large campagne contre la vente de lait dans les rues

UNE LARGE campagne de sensibilisation a été lancée par la direction du Commerce de Blida contre la vente de lait pasteurisé dans les rues et places publiques, un phénomène qui a pris de l'ampleur au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris hier auprès d'un responsable de cette structure. Cette campagne s'inscrit au titre de la mise en application d'une décision du wali, Abdelkader Bouazghi, portant sur l'interdiction d'exposition et de vente de marchandises sur les trottoirs et places publiques, a indiqué à l'APS le chef du service des pratiques commerciales à la direction du commerce, Farés Noureddine. L'opération consiste en la mobilisation quotidiennement de brigades qui effectuent des tournées inopi-

nées afin de mettre un terme à l'activité de ces vendeurs informels, a expliqué le responsable, signalant que l'action se poursuivra jusqu'à l'éradication de ce phénomène. A ce jour, cette campagne, menée par les brigades de la répression des fraudes et des pratiques commerciales, a permis la saisie de 312 litres de lait pasteurisé, parallèlement au constat d'infractions à l'encontre des contrevenants concernés pour «vente de lait dans des conditions non conformes et à un prix supérieur à celui fixé par l'Etat, soit 30 DA au lieu de 25 DA». M. Farés a souligné la concentration des efforts des brigades de contrôle sur l'arrêt de l'activité des fournisseurs principaux de ces vendeurs informels.

Dalil Y.

Démantèlement d'un réseau international de trafic de monnaie

Saisie de 100 000 euros à Relizane

LES SERVICES de la Gendarmerie nationale ont réussi, dans la wilaya de Relizane, à démanteler un réseau international de falsification de devises et la saisie de 100 000 euros en faux billets, a-t-on appris samedi de ce corps de sécurité. Selon un communiqué du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale dont une copie a été remise à l'APS, cette opération a eu lieu dernièrement, exploitant des informations sur des Africains activant dans le domaine de falsification de devises. Lors d'un barrage de contrôle fixe sur l'autoroute Est-Ouest à Belacel, un véhicule touristique de location d'Alger a été intercepté le 3 avril, à son bord deux personnes de nationalités gui-

néenne et malienne en possession de 100 000 euros en faux billets qu'elles comptaient acheminer vers le Maroc. Après enquête sur les deux mis en cause, la compétence a été étendue à une wilaya frontalière permettant d'arrêter deux autres personnes de nationalité algérienne, selon le communiqué qui a souligné que trois éléments de nationalités étrangères de ce réseau sont en fuite. L'opération a permis également la saisie de 17 000 DA, 290 euros, neufs téléphones portables et des produits colorants utilisés dans la falsification des devises. Les quatre personnes arrêtées ont été présentées hier devant la justice.

O. B.

Affaire des visas Tensions entre Alger et Paris



Djalou@hotmail.com

Bilan de la sûreté de wilaya du mois de mars à Béjaïa

Plus de 21 kg de kif saisis

Le bilan du mois de mars dernier de la brigade de lutte contre les stupéfiants, relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya, fait état de l'arrestation de 85 personnes impliquées dans des affaires de trafic et consommation de drogue (kif, cannabis et psychotropes), parmi lesquelles 64 ont été placées en détention et le reste sous contrôle judiciaire, indique un communiqué de la sûreté de wilaya.

Par Hocine C.

La police judiciaire a enregistré un total de 35 affaires liées au trafic de drogue durant le mois dernier, au cours desquelles il a été saisi 21,771 kg de kif et 4 505 comprimés psychotropes de différents types. Durant le même mois, 10 autres affaires d'atteinte aux personnes et biens d'autrui ont été enregistrées, dans lesquelles sont impliqués 32 individus dont 22 ont été placés en

détention et le reste placé sous contrôle judiciaire. Dans le même sillage, le service concerné de la sûreté de wilaya a saisi 3 armes de type cinq et appréhendé 5 personnes dont 3 ont été placées en détention provisoire pour «possession d'armes sans permis de port d'armes». En outre, 2 affaires d'atteinte aux mœurs dans lesquelles sont impliquées 14 personnes, dont 4 hommes et 10 femmes, ont été enregistrées durant la même période. «Les mis en cause ont

été emprisonnés», a souligné la même source. Pas moins de 21 barrages et dispositifs mobiles de contrôle et de sécurité ont été mis en place par la police durant le mois dernier aux quatre coins de la wilaya, au cours duquel la sûreté de wilaya a reçu pas moins de «1 502 appels téléphoniques sur le numéro vert, dont des signalements de dépassement et autres affaires», précise-t-on dans le même communiqué.

H. C.

Glaucome

4,6% de taux de prévalence en Algérie

PRÈS DE 4,6% d'Algériens âgés de 40 ans et plus sont atteints de glaucome, a affirmé, samedi soir à Alger, la présidente de la Société algérienne de glaucome (SAG), P' Malika Tiar.

Le glaucome est une maladie de l'œil caractérisée par une augmentation de la pression intra-oculaire qui accroît la dureté du globe et détermine une compression du nerf optique compliquée d'une diminution de l'acuité visuelle.

Il existe deux types de glaucome : le glaucome à angle ouvert, qui est la forme la plus courante, et le glaucome aigu à angle fermé, beaucoup plus rare, qui survient lorsque le nerf optique souffre d'une irrigation insuffisante par les vaisseaux sanguins qui l'entourent.

Le tabac, le facteur génétique, la prise de certains médicaments, le diabète et l'anémie favorisent l'évolution de cette maladie.

P' Tiar, qui intervenait dans le cadre d'un colloque sur la prévention de la maladie du glaucome qui a regroupé plus de 500 ophtalmologues des deux secteurs public et privé, a invité les personnes âgées de 40 ans et plus à consulter des ophtalmologues pour prévenir cette maladie incurable et en éviter les conséquences dont la cécité

Saluant les efforts consentis par la ministère de la Santé en collaboration avec 200 ophtalmologues pour la prise en charge de la maladie du glaucome qui vient en deuxième position des maladies occasionnant la cécité en Algérie après la cataracte, la spécialiste a insisté sur la formation des médecins généralistes notamment dans les régions accusant un déficit en spécialistes tout en intensifiant les campagnes de sensibilisation.

P' Tiar, également chef de service ophtalmologie au CHU Mohamed-Lamine-Debaghine (ex-Maillot), s'est dit satisfaite de la disponibilité de tous les médicaments destinés au traitement du glaucome. Il s'agit de collyres en un seul flacon afin de faciliter l'usage par le glaucomateux, a-t-elle précisé.

Pour sa part, P' Amar Ailem, ophtalmologue au CHU Mustapha-Pacha, a souligné l'importance de sensibiliser le citoyen à la maladie du glaucome dont les symptômes restent invisibles. Une fois installée, la maladie aura détruit une bonne partie des nerfs optiques, a-t-il dit.

Dans le cas où les collyres ne donnent pas de résultats, on recourt au laser puis à la chirurgie en dernier stade, a précisé le spécialiste. (APS)